

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
**Compte-rendu**

**Séance du 15/04/2015**

**Convocation du 10/04/2015**

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 8

Nbre de Membres votants : 8

**Ordre du jour :**

-Vote et délibération du CA 2014

- Affectation du résultat de 2014

-Vote des taux d'imposition

-Questions diverses

- Délibération du compte de gestion 2014

- Vote et délibération du budget primitif 2015

- Délibération subvention aux associations

L'an deux mille quinze, le quinze avril, à dix huit heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire Jean Pierre COMET.

**Présents :**

Mmes PALUDETTO, SARRAUTE, ROGER, Mrs VENTURIN, CABAL, LASSERRE, ESPOUY V.

Mme Jeanne PEYRE, secrétaire de mairie

**Excusés :** Mme ESPOUY N. et Mrs SABATHE, AMIEL.

**VOTE ET DELIBERATION DU CA 2014:**

Mme Jeanne Peyré donne lecture du compte administratif 2014.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les résultats.

**DELIBERATION DU COMPTE DE GESTION 2014:**

Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2014 de la Trésorerie, visé et certifié conforme à l'ordonnateur n'appelle aucune observation et aucune réserve de sa part.

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE 2014:**

Après avoir examiné le CA 2014, le Conseil Municipal décide d'affecter à l'excédent reporté (en fonctionnement) la somme suivante de 210 442,19 € au budget communal.

**VOTE ET DELIBERATION DU BP 2015:**

Dépenses de fonctionnement : 364 411,19 €

Recettes de fonctionnement : 364 411,19 €

Dépenses d'investissement : 115 824,76 €

Recettes d'investissement : 115 824,76 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce BP.

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION :**

TH : 14,18

TFB : 7,33

TFNB : 52,94

CFE : 7,54

Les 4 taxes ramèneront à la commune la somme de 88 448 €. Toutefois, la commune reversera au profit du GIR la somme de 25 102 €.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

